



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
ALLO SVILUPPO

PASNEEG 2

Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

JANVIER • DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
SIGLES ET ABREVIATION.....	4
PRESENTATION DU PROJET	6
INTRODUCTION	7
I. RESULTATS ATTEINTS ET ACTIVITES REALISEES	8
1.1 Résultat 1 : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation	
1.2. Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée	
1.3. Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire	
1.4. Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés	
II. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE	11
2.1 Tranche de virement	
2.2 Résumé du tableau d'exécution budgétaire et financière du PASNEEG II	
2.3 Suivi des indicateurs	
III. CONTRAINTES	29
IV. PERSPECTIVES.....	29
V. CONCLUSION.....	29
ANNEXES	37

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEMO	Action éducative en Milieu ouvert
AFEMS	Association des Femmes Médecins
Afri'YAN'GIRS	Réseau africain des jeunes filles et adolescentes
AICS	Agence Italienne de Coopération au Développement
AJS	Association des Juristes Sénégalaises
AN	Assemblée nationale
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la démographie
APDC	Acteur Porteur de Dynamique Communautaire
APROFES	Association pour la Promotion de la Femme sénégalaise
ARD	Agence Régional de Développement
BSG	Budgétisation sensible au Genre
BPSG	Budgétisation participatif sensible au Genre
CCA	Centre Conseil pour adolescent
CCQ	Conseil consultatif de Quartier
CDPE	Comité départemental de Protection de l'Enfant
CBCI	Centre d'Etude et de Coopération international
CEDAF	Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme
CEDEF	Conventum pour l'Élimination de toutes de Discriminations à l'Égard des Femmes
CEM	Collège d'Enseignement moyen
CENAF	Centre national d'Assistance et de Formation pour la Femme
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CESTI	Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information
CLVF	Comité de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes
CNP	Comité national de Pilotage
COCED	Collectif des Chefs d'Établissement du Département
COVID-19	Coronavirus Disease 2019 (Maladie liée au virus Sars cov 2)
CRD	Centre de Ressources documentaires
CRD	Comité régional de Développement
CS	Comité scientifique
CSO-FLCP	Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté :
CT	Comité technique (DDH, Ministère de la Justice)
CTG	Comité technique Genre des PTF
CV/AV	Centres Vaillants, Armes Vaillantes
DDH	Direction des Droits Humains
DEEG	Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre
DFPGV	Direction de la Famille et de la Protection des Groupes vulnérables
DJPAD	Direction de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit
DODP	Direction de l'Ordonnancement de la Dépense publique
DPDE	Direction de la Protection et des Droits de l'Enfant
E-JICOM	École supérieure de Journalisme, des Métiers de l'Internet et de la Communication
ENA	École nationale d'Administration
ENDSS	École nationale de Développement sanitaire et social
ENSAE	École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique
ENTSS	École nationale des Travailleurs sociaux spécialisés
ESEA	École supérieure d'Économie appliquée (Ex École nationale d'Économie Appliquée (ENEA))
FESTIC	L'Association des Femmes sénégalaises des Tics
FNR	Fonds national de Retraite
GESTES	Groupe d'Études et de Recherche Genre et Sociétés
GM	Grand modèle
HCCT	Haut Conseil des Collectivités territoriales
IA	Inspection d'Académie
IEF	Inspection de l'Éducation et de la Formation

IPRES	Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal
GTG	Comité technique Genre
MDCEST	Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale
MBCAT	Mutuelle d'Épargne et de Crédit APROFES TERANGA
MBC DOLJI	Mutuelle d'Épargne et de Crédit Donkeel Jiguen
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MFFPE	Ministère de la Femme, de la Famille et de la protection des Enfants
MFPRSP	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du secteur public
MGIDAT	Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire
MJ	Ministère de la Justice
MPACF	Manuel de Procédures administrative, comptable et financière
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action sociale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
ODD	Objectif de Développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale / Organisme non gouvernemental
ONPN	Office national des Pupilles de la Nation
OPCV	Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie
OSC	Organisation de la Société Civile
PADESS	Programme d'Appui au Développement Economique et Social du Sénégal
PAIS	Programme agricole Italie Sénégal
PAMA	Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration
PAPSEN	Le Programme d'Appui au Programme National d'Investissement de l'Agriculture du Sénégal
PAREM	Projet d'Appui à la Résiliences des Femmes et des Ménages pauvres contre la Covid-19
PASNEEG	Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
PDC	Plan de Développement communal
PM	Petit modèle
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PRES	Programme de Résilience économique et sociale
PSE	Plan Sénégal émergent
PTA	Plan de Travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTBA	Plan de Travail et budgétaire annuel
RADDHO	Rassemblement africain pour la Défense des Droits de l'Homme
RETF	Rapport d'Exécution technique et financière
SDDC	Service départementale de l'Action sociale
SNEEG	Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
SRAS	Service régional de l'Action sociale
Tv	Télévision
UBA	United Bank of Africa
UCSPE	Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique
UGB	Université Gaston Berger
UGP	Unité de Gestion du Projet
UGPF	Union des Groupements de Promotion féminine
UEMOA	Union monétaire Ouest africaine
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la Population
VLF/Sénégal	Voix et Leadership des femmes Sénégal
VBG	Violences Basées sur le Genre

PRESENTATION DU PROJET

Titre du projet : Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre 2 (PASNEEG II)

Service d'exécution : Unité de Gestion du PASNEEG II / Cellule de Suivi opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP)

OBJECTIFS DU PROJET :

L'objectif général du PASNEEG 2 est de *contribuer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°5 (ODD 5) à travers la réduction des inégalités de genre au Sénégal conformément aux orientations stratégiques des politiques nationales notamment le Plan Sénégal Émergent (PSE) et la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG).*

Plus spécifiquement, le projet vise à :

1. Promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles au Sénégal à tous les niveaux (institutionnel, juridique, judiciaire, législatif, économique, social etc.) ;
2. Promouvoir l'adoption par les communautés d'attitudes, de comportements et de pratiques favorables à la non-discrimination, à la lutte contre les inégalités de genre et à la sauvegarde de l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles.

Composantes, résultats et lignes d'actions :

Composante 1 : Renforcement des initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre.

R1. Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.

Composante 2 : Amélioration de l'offre de services intégrés et holistiques de prise en charge des victimes de VBG.

R2. L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.

Composante 3 : Communication et sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles au niveau national et local.

R3. La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.

Fiche synoptique

Rubriques	Données
Bailleur	Agence italienne pour la Coopération au Développement
Date de signature de l'Accord de Subvention	30 Janvier 2020
Date de mise en place des fonds	Juin 2020
Démarrage effectif des activités	Juillet 2020
Durée	36 mois
Zones d'intervention	Dakar, Thiès, Kaolack, Kolda, Sédhiou
Budget	1 800 000 Euros : 1 180 800 000 FCFA

INTRODUCTION

Le Plan de Travail annuel (PTA) 2022 du PASNEEG II a été élaboré dans un contexte marqué par une accalmie de la pandémie de Covid-19 après 18 mois de mise en œuvre fortement impactée par les différentes vagues de la maladie.

Par ailleurs, au plan international, l'adoption de ce PTA a coïncidé avec la célébration des 25 ans de la plateforme de Beijing, un document qui a été décisif dans la consécration des droits des femmes et la définition de stratégies andalusiennes pour plus d'égalité et de justice sociale.

Cette célébration, a également mis en relief de nouveaux enjeux et des stratégies innovantes appelant à une plus forte implication des jeunes, garçons et filles, des générations futures (Campagne multigénérationnelle intitulée « Génération égalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire ») et des hommes à travers la promotion de la masculinité positive pour une égalité effective.

Au niveau national, le Sénégal s'est approprié cette campagne par l'élaboration et la mise en œuvre de *l'Agenda national de la fille 2021-2025 - Fronts communs pour la défense des droits des jeunes filles* qui vise à éliminer toutes les sortes de discriminations à l'égard des filles et à contribuer ainsi à leur plein épanouissement.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par le processus d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG II 2016-2026).

Pour l'essentiel, l'exercice 2022 a permis d'enregistrer les résultats saillants ci-après :

- Le renforcement du plaidoyer et de la sensibilisation pour soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques en partenariat avec le Ministère de la Justice ;
- L'accompagnement des communes de Goudomp et Djinany (région de Sédhiou) dans l'élaboration de leurs Plans de Développement communaux (PDC) sensibles au genre ;
- Le renforcement des capacités de divers acteurs sur le genre et son intégration dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- L'appui à l'offre de services aux victimes/survivantes de VBG
- La consolidation des Bourses économiques à Thiès et leur extension à Kaolack dans le souci de contribuer au renforcement de la résilience des victimes et survivantes de VBG ;
- Le développement de partenariat avec les écoles et centres de recherche (étudiant-e-s en journalisme) ;
- L'organisation de sessions de mobilisations sociales sur les thématiques cibles du Projet

RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (JANVIER – DÉCEMBRE 2022)

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2022		
UNE FACION	ACTIVITÉS	PTA 2022
Résultat 1 : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.		
Ligne d'action 1.1 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale	1.1.1 : Ateliers techniques de rédaction de textes de lois	0
	1.1.2 : Séances d'analyse des autres cadres (code du travail, code minier, FNR, IPRES, etc.)	5 808 000
	1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes (Ministère de la Justice, Comité technique, etc.)	5 373 604
	1.1.4 : Ateliers de partage sur les initiatives de réformes.	0
	1.1.5 : Capitalisation des bonnes pratiques au niveau national et international.	8 808 000
Ligne d'action 1.2 : Mener la plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCF, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective	1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réformes juridiques	7 808 000
	1.2.2 : Renforcement de capacités des décideurs sur les initiatives de réforme.	10 808 000
	1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réforme	8 808 000
Ligne d'action 1.3 : Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, associations avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques	1.3.1 : Elaboration/réactualisation de la stratégie de plaidoyer et de sensibilisation sur les réformes.	0
	1.3.2 : Campagnes d'information et de sensibilisation sur les réformes	7 808 000
	1.3.3 : Atelier de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réformes	10 808 000
	1.3.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de jeunes, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, parajuristes/ APDC et autres relais, etc.	7 808 000
Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local	1.4.1 : Ateliers de renforcement de capacités des acteurs et partenaires institutionnels.	13 808 000
	1.4.2 : Elaboration d'une stratégie BSG au niveau national et local	0
	1.4.3 : Accompagnement de trois collectivités territoriales dans la BSG	41 763 000
	1.4.4 : Ateliers de partage et de discrimination.	5 808 000
Ligne d'action 1.5 : Appui-conseil et Suivi du Résultat 1		4 808 000
TOTAL RESULTAT 1		237 835 604
Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.		
Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et identifier plusieurs qui ont un impact sur les violences	2.1.1 : Etudes sur la situation de référence des VBG dans les zones cibles (état de lieux/études diagnostiques sur les VBG, cartographie des opportunités d'accès au travail etc. pour les victimes et survivantes; Famille et VBG) et autres types de vulnérabilités liées au Covid-19	0
	2.1.2 : Etude évolutive sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'affaire)	15 808 000
Ligne d'action 2.2 : Amener la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG	2.2.1 : Etablissement de partenariat avec les acteurs clés de la chaîne de prise en charge et mise en réseau des parties prenantes.	5 808 000
	2.2.2 : Renforcement de capacités des acteurs clé de la chaîne de prise en charge des VBG	11 818 000
	2.2.3 : Réhabilitation/équipement/ appui au fonctionnement/ accompagnement de l'offre de services juridiques (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'affaire)	23 458 000
	2.2.4 : Appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG	20 808 000
	2.2.5 : Elaboration d'un plan de gestion et de maintenance des boutiques de droit	0
	2.2.6 : Orientation /coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/cash-transfer dans le cadre de la riposte Covid-19	14 935 400
Ligne d'action 2.3 Etablir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'accès et d'assistance juridiques et judiciaires au sein du Gouvernement	2.3.1 : Partenariat avec le Ministère de la Justice pour une meilleure prise en charge des victimes de violences (capitalisation des initiatives existantes, maisons de justice, boutiques de droit, CERDAF, bureaux d'écoute, etc.)	7 808 000
	2.3.2 : Séances de renforcement des capacités des acteurs ministériels et autres ONG partenaires	10 808 000

Ligne d'action	Activités	PTA 2022
Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.		
Ligne d'action 2.4 : Renforcer les capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBG (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.)	3.4.1 Partenariat avec des écoles de formation (BSEA, CESTI, RNTSS, RNDSS, RNA, ENSAR, etc.) pour une meilleure intégration des questions de genre et VBG dans les curricula pédagogiques et itinéraires de recherche	5 400 000
	3.4.2 Production d'outils pédagogiques, manuels et guides	6 000 000
	3.4.3 Renforcement des capacités de magistrats, avocats, autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.	12 000 000
	3.4.4 Sessions de formation et de mentorat des étudiants chercheurs cibles	6 000 000
Ligne d'action 2.5 : Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG (harmonisation des outils de collecte des données, création d'une base de données normalisée sur les VBG, etc.)	3.5.1 Harmonisation des outils de collecte des données	8 000 000
	3.5.2 Création/ Renforcement d'une base de données normalisée sur les VBG au niveau national et local	18 000 000
	3.5.3 Renforcement de capacités sur le système d'information sur les VBG	19 000 000
Ligne d'action 2.6 : Appui-conseil et Suivi du Résultat 2		6 000 000
TOTAL RESULTAT 2		179 683 400
Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.		
Ligne d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif avec la promotion de concepts de diversité positive à titre pilote	3.1.1 : Elaboration/actualisation et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	16 000 000
	3.1.2 : Confection de supports de communication	9 658 500
	3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignantes, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les pairs juristes)notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	15 000 000
	3.1.4 : Programme radio sur la lutte contre les VBG et la promotion des exemples positifs de femmes	9 000 000
	3.1.5 : Partenariat Médias (émissions radio/TV, diffusion de spots, etc.)	7 500 000
Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités au niveau de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, associations, acteurs institutionnels, médias, etc...) au vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violence faites sur le genre	3.2.1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des cibles	9 333 000
	3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, de femmes, d'enseignants, APDC, Conseils de quartiers et autres relais notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	5 000 000
	3.2.3 : Création/renforcement/ animation de plateformes d'échanges et d'information dans les médias, réseaux sociaux, etc.	5 061 500
	3.2.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	5 000 000
	3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, brochures destinées au niveau des écoles, instituts de formation, communautés, etc. notamment dans le cadre de la riposte contre le Covid-19	6 770 700
Ligne d'action 3.3 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 3		4 000 000
TOTAL RESULTAT 3		92 331 700
Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés		
Ligne d'action 4.1 : Mettre en place les instances de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du projet	4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage	2 700 000
	4.1.2 : Mise en place et animation d'un Comité Scientifique	6 000 000
	4.1.3 : Revues sectorielles, Rapport bilan, revues à mi-parcours, supervision conjointe, évaluation à	9 000 000
	4.1.4 : Alignement, harmonisation sur les cadres de référence stratégiques (ODD, Cadre de Coopération /Pays Italie-Sénégal, OCDE, UEMOA, PSR, etc.)/Renforcement dispositif d'information et de suivi - évaluation de la CSO-PLCP	6 000 000
	4.1.5 : Alliances et Partenariat entre les Institutions de Recherche-Action/ Formation et OSC du nord et du sud sur l'approfondissement des questions liées à l'équité et l'égalité de genre, aux VBG, etc.	8 765 000

Ligne d'action	Activités	PTA 2022
Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés		
Ligne d'action 4.2 : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet	4.2.1 : 4.2.1 - Soins semestriel Personnel DGP	75 000 000
	<i>4.2.2 : Acquisition véhicule</i>	<i>0</i>
	4.2.3 : Assurance, carburant et maintenance véhicules	2 900 000
	<i>4.2.4 : Manuels de procédures administratives, financières et comptables et manuels techniques</i>	<i>0</i>
	4.2.5 : Élaboration et développement d'un dispositif de suivi évaluation	5 000 000
	4.2.6 : 4.2.6 Frais administratifs et de téléphone (assurance maladie)	12 450 000
	4.2.7 : Audit	3 285 833
TOTAL RESULTAT 4		121 100 833
TOTAL PROJET		534 071 507

II. RESULTATS ATTENDUS ET ACTIVITES REALISEES

Le PTA 2022 s'inscrit dans la consolidation des acquis de l'année 2021 mais aussi dans une dynamique d'accélération des réalisations pour résorber significativement les gaps enregistrés au regard du schéma initial de mise en œuvre impacté par la pandémie Covid 19.

Les résultats enregistrés se présentent ainsi qu'il suit ;

2.1. Résultat 1 : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation

Pour ce premier résultat, la philosophie d'intervention du projet s'articule autour de l'ambition d'éliminer progressivement les contraintes et obstacles qui freinent les progrès dans l'accroissement du pouvoir d'action des femmes. Dans cette perspective, ce résultat est articulé autour des lignes d'actions ci-après :

- (i) Soutien aux initiatives de réformes entamées avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale durant le PASNEBG I ;
- (ii) Plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCT, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective ;
- (iii) Campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, task-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques ;
- (iv) Et accompagnement de Gouvernement et des Collectivités territoriales dans l'implémentation de la Budgétisation sensible au Genre.

2.1.1. Lignes d'actions 1.1 ; 1.2 ; 1.3 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale

Les trois premières lignes d'actions sus indiquées relatives aux réformes juridiques ont connu un niveau de mise en œuvre relativement bas au regard du contexte électoral très agité qui ne favorisait la constitution d'un consensus favorable pour l'appropriation et l'adoption des réformes identifiées. De plus d'autres facteurs exogènes et endogènes notamment l'avènement d'un débat national controversé sur le genre et les concepts liés ont créé une situation de résistance et/ou de rejet systématique

C'est pourquoi, il urge de réfléchir sur d'autres stratégies alternatives visant à améliorer les conditions de protection et de promotion des droits et du renforcement du leadership des femmes et des filles à travers une approche de prise en charge holistique de leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques à l'instar des initiatives et expériences enregistrées dans d'autres pays comme l'Italie, le Rwanda et le Maroc.

2.1.2. Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités territoriales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local

Pour rappel, dans le cadre de l'extension de l'expérience pilote de Kaolack, les communes de Gondump et Djimany de la Région de Sédhiou ont été identifiées pour servir de réceptacles à la conduite du processus de planification et de budgétisation sensible au genre en partenariat avec l'Agence régionale de Développement de Sédhiou (ARD) et en synergie avec le Programme d'Appui au Programme National d'Investissement de l'Agriculture du Sénégal (PAPSEN/PAIS) du Ministère de l'Agriculture, un des projets du portefeuille de la coopération italienne.

➤ **Accompagnement des communes de Gombomp et Djanny dans l'élaboration de leurs PDC sensibles au genre.**



Un partenariat a été noué avec le Groupe d'Études Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, un centre de recherche disposant d'une riche expérience dans le domaine pour accompagner le processus y compris la capitalisation de l'exercice de gender-mainstreaming mené au niveau national durant la mise en œuvre du PASNEBG I.

A ce propos, les activités phares de l'année 2022, ont essentiellement porté sur:

- L'accompagnement des cabinets et des parties prenantes du niveau local lors des ateliers de restitution/validation des bilans diagnostic, pour une meilleure intégration du genre dans lesdits documents ;
- L'organisation d'un atelier du Comité technique régional élargi pour l'intégration de la dimension genre et des autres dimensions transversales dans les documents finaux de PDC.

Ces différents exercices ont permis aux communes concernées des disposer de documents de programmation/budgétisation construits autour des impératifs d'égalité, de non-discrimination et particulièrement la prise en charge des conditions de vie des femmes et des vulnérabilités qui en découlent.

En effet, aussi bien au niveau du diagnostic des problématiques des communes, de leur vision du développement, des stratégies envisagées que des programmes retenus, les enjeux de prise en compte des problèmes, besoins et aspirations des hommes et des femmes, des filles et des garçons sont bien adressés et des actions ciblées retenues dans les différents plans d'action.

Par ailleurs, le processus participatif et inclusif a en outre eu pour effet une forte adhésion des parties prenantes aux stratégies et programmes des communes. Ce qui augure d'une meilleure appropriation/implication dans la mise en œuvre, le suivi et le contrôle citoyen de l'action publique.

➤ Renforcement des capacités des parties prenantes



Suite aux séances de validation technique et politique des Plans de Développement communaux de Goudamp et Djimani, deux sessions de renforcement des capacités ont été organisées au profit des conseillers municipaux sur les thématiques ci-après : (i) Budget Participatif Sensible au Genre (BPSG), (ii) Transparence et Redevabilité budgétaires (iii) Compétences transférées, Attributions, Rôles et Responsabilités des différentes parties prenantes.

Ces sessions s'inscrivent dans une perspective d'institutionnalisation d'outils et de pratiques innovants sur le genre destinés à améliorer les systèmes de gouvernance au profit d'un développement territorial durable et inclusif.

Organisées en partenariat avec l'Agence régionale de Développement de Sédhiou, les deux sessions de formation ont permis de toucher 82 acteurs (élus-e-s, agents communaux, chefs de services déconcentrés etc.) soit 38 à Goudamp dont 18 femmes et 44 à Djimani dont 19 femmes.

IL2. Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.

La prévention des VBG et la prise en charge des personnes qui en sont victimes restent un objectif phare du PASNEEG. C'est pourquoi, tenant compte de la complexité de de cette problématique, le projet a toujours mis l'accent sur des interventions multiformes et sans cesse améliorées, favorisant une réelle implication de toutes les parties prenantes et tirant profit de leurs avantages comparatifs.

Pour la période sous revue, les activités envisagées s'articulaient autour des quatre lignes d'actions ci-après :

- 1) Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences ;
- 2) Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG ;

- 3) Établir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'écoute et d'assistance juridique et judiciaire au sein du Gouvernement ;
- 4) Renforcer les capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBG (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire
- 5) Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG.

2.2.1. Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences.

Précédemment, il a été retenu la réalisation d'une étude sur l'offre de services aux victimes de VBG en partenariat avec GESTES. Toutefois pour des questions de procédures et de coordination avec la Direction de la Famille et d'autres PTF (PNUD ONU Femmes, UNFPA) qui ciblait la même thématique, elle n'a pas pu démarrer.

Néanmoins, le Projet a eu à contribuer, à travers la CSO, à la réalisation de l'étude d'évaluation formative/capitalisation de l'initiative Bourse économique en tant que levier de lutte contre la pauvreté, de protection sociale adaptative sensible au genre et d'autonomisation économique. Les résultats enregistrés, conclusion et recommandations de cet exercice sont développés dans la ligne...

2.2.2 : Ligne d'action 2.2 : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG

Au titre du PTA, étaient inscrites les activités ci-dessous :

- Le renforcement de capacités des acteurs clé de la chaîne de prise en charge des VBG
- Réhabilitation / équipement / appui au fonctionnement / accompagnement de l'offre de services juridiques (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)
- L'appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG
- L'orientation / coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/cash-transfert dans le cadre de la riposte Covid-19.

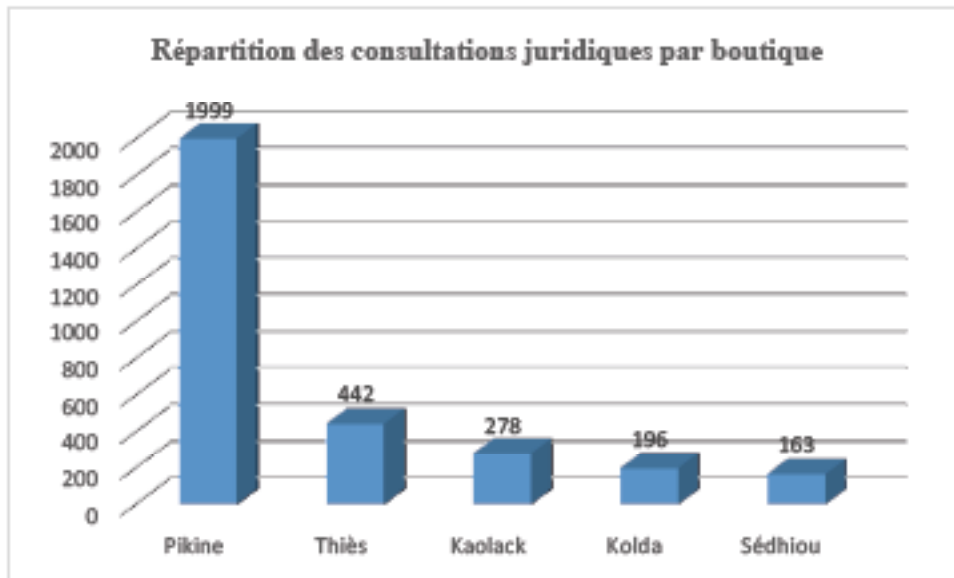
Les réalisations de l'année 2022 portent notamment sur :

- La poursuite de l'offre de services multiformes aux victimes de VBG à travers la collaboration avec AJS au niveau des cinq boutiques de droit des régimes d'intervention (Pikine, Thiès, Kaolack, Kolda et Sédhiou). Le partenariat avec le PASNEBG est axé au niveau desdites boutiques sur la réalisation de différentes activités de consultations juridiques, de communication sur les VBG, d'assistance judiciaire, de conseil et de médiation, de prise en charge médicale et psychosociale, etc.

Pour la période sous revue, les statistiques des cinq (05) boutiques donnent les informations suivantes :

Consultations juridiques :

Durant la période sous revue, 6 078 justiciables (femmes et hommes) ont reçu des conseils juridiques au niveau des cinq boutiques de droit dans différents domaines du droit (violences, droit de la famille, droit pénal, droit foncier, droit des obligations civiles et commerciales etc.). Ce chiffre porte ainsi le cumul des consultations depuis le démarrage du projet à 11 000 sur une cible 20 000 sur la durée du projet soit une réalisation de 55% ne tenant pas compte des services offerts par le Centre d'écoute du Ministère.



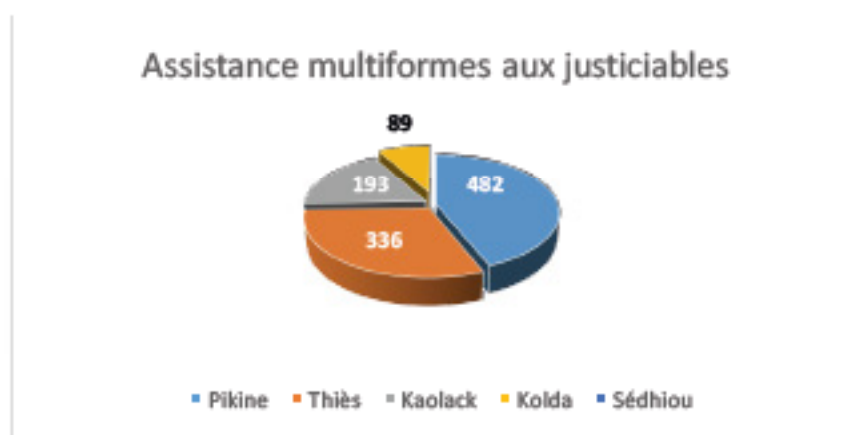
Comme pour l'année 2021, ces chiffres et le graphique qui en découle montrent que la boutique de Pikine concentre à elle seule près de 2/3 des consultations tandis que Sédhiou, Kolda et Kaolack réunis ne représentent que le 1/5^{ème} des consultations.

Ce qui pose avec acuité la problématique de la vulgarisation de cet outil au services plus vulnérables.

Assistance judiciaire, sanitaire et psychologique

Durant la période sous revue, 1100 justiciables ont reçu divers types d'assistance judiciaire (rédaction de plaintes, requêtes, mémoire, conclusion, référencement vers d'autres services) sanitaire et psychosociale.

Cette assistance est ainsi répartie par boutique.



Prise en charge des victimes de VBG

- ✓ En matière de violences, 776 personnes ont reçu des conseils au niveau des cinq boutiques dont 98% constituées de femmes. Pour près de 50% de cas, le conjoint en est l'auteur. Toutes les catégories de violences (viol, agressions sexuelles, mariages d'enfants, violences économiques, physiques, psychologiques etc.) ont été enregistrées notamment au niveau domestique et conjugal.

Ce chiffre porte le nombre de personnes assistées par motif de violence depuis juillet 2020 à 2 143 victimes avec l'appui du projet, sur une cible globale de 3 000 victimes.

** L'appui à l'équipement du Centre d'accueil de l'Association Kayam*

Dans sa démarche d'élargir les bases d'alliance et de recherche de synergie avec d'autres structures dépositaires des mêmes enjeux, le projet, a noué un partenariat avec Kayam, une association engagée dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles suivant une approche différente qui consiste notamment à accueillir et protéger les femmes et les filles vulnérables tout en les préparant à une réinsertion économique et sociale.

A cet effet, le Projet a pu octroyer un lot d'équipement solaire au centre d'accueil sis à Petit Mban pouvant accueillir 25 femmes et leurs enfants à bas âge et équipé d'une large gamme de services (hébergement d'urgence, services légaux, assistance psychologique et psychiatrique, assistance sanitaire, renforcement des capacités en vue d'une réinsertion économique et sociale etc.).

** L'appui à la mise en place d'un Centre d'appel intitulé « Wallu Allo 116 »*

Dans la même ligne de préoccupation et pour conforter le Ministère dans ses missions de promotion des droits des femmes et de protection de leur intégrité physique et morale, dans un contexte particulier de recrudescence de VBG et d'actes de féminicides, le PASNEEG, a appuyé la mise en place d'un Centre d'Écoute intitulé « Wallu Allo 116 » au sein dudit département ministériel.

Il s'agit d'une plateforme téléphonique de prise en charge par l'écoute et le référencement des femmes et enfants victimes de violence, de leur entourage et des parties prenantes. L'appui du PASNEEG est constitué de matériels de bureau et équipements informatiques.





La cérémonie officielle d'inauguration et de vulgarisation du Centre et de son numéro d'appel (ALLO 116) a eu lieu le Vendredi 25 novembre 2022 correspondant au lancement officiel de la campagne des 16 Jours d'Activisme.

elle a été marquée par la présence de plus de 200 personnes (hommes et femmes et jeunes) représentant les institutions nationales, la société civile, les réseaux de jeunes activistes, la presse et autres partenaires au développement dont l'Agence Italienne de Coopération au Développement.

La campagne de communication engendrée par cet événement a suscité un engouement appréciable auprès des populations toutes catégories confondues. C'est ainsi que, au bout d'un mois de mise en service, le Centre d'Appel a enregistré 1734 appels provenant des 14 régions répartis comme suit (i) 654 cas de violence faites sur femmes et enfants, (ii) 54 cas abus sexuel sur mineurs et (iii) 366 violences physiques et conjugales.



i. La consolidation de l'initiative Bourses économiques dans la région de Thiès et son extension à Koulack

La bourse économique, au plan conceptuel est un instrument de lutte contre la précarité et le sentiment d'exclusion sociale qui en résulte. Pour la catégorie des victimes/survivantes de VBG, c'est un outil qui permet le relèvement post traumatique, le renforcement de la résilience et la projection de la personne vers l'empowerment c'est-à-dire l'autonomie vis-à-vis des autres et la pleine participation aux décisions communautaires.

Pour rappel, le Projet avait réalisé un processus participatif d'identification des potentielles bénéficiaires de bourses économiques, de conduite des enquêtes sociales et d'établissement de cadres de partenariats techniques et financiers avec des structures spécialisées en 2021,

Dans ce cadre, en collaboration avec les structures d'offres et les services déconcentrés compétents, les actions suivantes ont été réalisées :



- ☛ Identification de 250 victimes de VBC et autres femmes vulnérables ;
- ☛ Elaboration de fiches de microprojets ;
- ☛ Formation de 120 femmes en entrepreneuriat et esprit d'entreprise pour garantir des conditions de réussite des initiatives économiques.

Lors des sessions de formation et à travers des exercices pratiques, les bénéficiaires se sont familiarisées avec la nature des activités génératrices de revenu, les outils et comportements qui renforcent leur viabilité économique et sociale de même que les pratiques qui sont fatales pour les petites initiatives économiques.

- ☛ Mise en place de fonds de crédits y compris les ressources pour le suivi des projets d'un montant de 24 617 000 FCFA à travers deux lignes respectivement à la Mutuelle d'épargne et de Crédit Dooliel Jigou (DOLIJ) de Thiès et à la Mutuelle d'épargne et de Crédit APROFES – Teranga (MECAT) de Kaolack.
- ☛ Financement de 173 projets d'un montant de 17 200 420 FCFA. Il s'agit de 95 projets à Thiès pour un montant de neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-dix (9 878 370) FCFA et 78 projets à Kaolack pour un montant de sept millions trois cent vingt-deux mille cinquante (7 322 050) FCFA. Ces financements concernent 172 projets individuels et 1 projet d'une association de femmes veuves.



2.2.4 : Ligne d'action 2.4 Renforcer les capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBC (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.)

Le partenariat entre le PASNEEG et les établissements pourvoyeurs de professionnel-le-s des médias (dont le CESTI et EIKCOM) s'inscrit en droite ligne des dispositions pertinentes des cadres de promotion des droits des femmes. Il vise à promouvoir une image équilibrée et non stéréotypée des femmes y compris dans les médias.

*** Séminaires pédagogiques au profit des étudiants en journalisme**

Il s'agit d'un séminaire pédagogique sur les approches et techniques de productions de contenus médiatiques sensibles au genre. Il a regroupé pendant trois jours, 13 étudiants de l'E-jiccom et 05 autres journalistes en activité (IRadio, RTS, Zak FM, SenTV, Réseau Business). Les participants composés de 06 hommes et 12 femmes ont pu bénéficier d'une meilleure compréhension des concepts liés au genre et acquérir les connaissances nécessaires pour un traitement médiatique équilibré de la question.

Les intervenants (spécialistes en Genre, Juristes, Professionnels des sciences de l'information et de la communication) ont à tour de rôle défini les concepts, insisté sur les stéréotypes et clichés utilisés dans les médias et qui finissent par perpétuer la discrimination et les pratiques néfastes en matière de genre.

*** La production de contenus médiatiques sensibles au genre**

La session de formation a suscité beaucoup d'intérêt chez les participants qui ont fait des productions (tv, radio et presse écrite) sur les sujets ci-dessous :

- Inceste et Droit au Sénégal ;
- Jeunes adultes victimes de viols : Comment surmontent-elles le traumatisme ?
- La maltraitance sur les employées domestiques ;
- Victimes des mariages forcés ;
- Stigmatisation par les médias des femmes victimes de violence

*** Le parrainage des étudiant-e-s inscrit-e-s en année de maîtrise en science de l'information et de la communication**

Toujours dans le cadre de ce partenariat, le projet a élargi, conformément au Plan de travail validé, le parrainage à des étudiant-e-s inscrit-e-s en année de maîtrise en science de l'information et de la communication.

Il s'agit d'une aide à la réalisation de mémoires, de grandes enquêtes ou de projets de fin d'études, destinée à des étudiants en fin de cycle qui souhaitent travailler sur les questions évoquées lors des séminaires pédagogiques. Pour l'année 2022, deux étudiants (homme /femme) ont pu bénéficier de ce parrainage. Ils ont traité respectivement des sujets portant sur les thèmes ci-après :

- Le body shaming chez certaines femmes et ses impacts dans leur quotidien (l'humiliation et la critique subies à causes de ses caractéristiques corporelles.)
- La stratégie de communication digitale de l'association Kayam, une Association pour l'aide et la protection des femmes contre les violences conjugales et domestiques qui dispose d'un centre d'accueil et d'assistance aux victimes de violences et qui est par ailleurs partenaire du PASNEEG II).

*** Le parrainage du Prix du prix Ejicom du journalisme sensible au genre lors de l'édition de la cérémonie des Prix Ejicom de Journalism**

Dans cette optique, en plus des séminaires pédagogiques organisés à l'intention des étudiants, et jeunes journalistes, le PASNEEG-II a participé à la 5^{ème} Edition des Prix EJICOM sur le Journalism d'excellence

avec une catégorie exclusivement réservée aux journalistes femmes qui vise à récompenser les articles et productions qui contribuent à promouvoir les droits des femmes et des filles.



2.2.5 : Ligne d'action 2.5 Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG.

Relativement à cette ligne d'action, le projet a appuyé le repliement/paramétrage du Centre de Ressources Documentaires (CRD) de la CSO sur Genre, Protection sociale et Lutte contre la pauvreté.

L'appui a consisté à l'acquisition d'équipements, de fournitures et de services connexes ainsi que le recrutement de deux archivistes-documentalistes pour mieux rendre fonctionnel ledit Centre, qui dispose d'un fonds documentaire de plus de 15 000 productions couvrant les centres d'intérêt ci-après :

- rapports techniques sur les approches conceptuelles et modes opératoires,
- documents de référence stratégiques au niveau international et national,
- rapports d'évaluation, de supervision, de capitalisation, d'achèvement, d'audit,
- manuels de procédures administratives et financières des différents projets et programmes,
- résultats des études de Recherche-Action d'instituts universitaires, thèses et mémoires d'étudiants,
- films documentaires, boîtes à images etc. ;

Au regard de la complexité de ces problématiques, le Projet a procédé à l'élaboration d'une Note conceptuelle et de termes de référence relatifs à la mise en place d'un système de suivi évaluation et d'information sur les différentes activités menées au niveau interne et au niveau de ses autres partenaires. Cet exercice sera articulé au système d'information et de suivi évaluation de la CSO-PLCP hébergé au niveau de Sénégal Numérique (ex ADIE) et permettra ainsi d'alimenter les processus d'aide à la décision des différentes autorités étatiques et les plateformes de dialogue politique.

II.3. Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.

Pour la période sous revue, l'accent a été mis sur les activités de communication de masse afin d'agir sur les comportements, attitudes et pratiques d'un plus grand nombre de personnes au sein des communautés. Conformément aux orientations du secteur, la stratégie met à profit les possibilités de synergie particulièrement au sein du MFFPE et avec d'autres acteurs.

A ce propos, en plus des structures du MFFPE, d'autres partenaires institutionnels et de la société civile ont été des partenaires. Il s'agit entre autres :

- du projet de Renforcement de la Résilience des ménages pauvres (PAREM) ;
- de la Direction de la Famille et de la Promotion des Groupes vulnérables (DFPGV) ;
- de la Direction de la Promotion des Droits de l'Enfant (DPDE) ;
- du Centre national d'Education et de Formation pour la femme (CENAF) à travers ses démembrements (CEDAF) ;

- des services de l'Action éducative en Milieu ouvert (AEMO) et des Maisons de Justice (Ministère de la Justice) ;
- des Services de l'Action sociale (Ministère de la santé) ;
- des services du Développement communautaire ;
- de l'Inspection d'Académie (IA) de Sédiou et des Inspections de l'Éducation et de la Formation de Sédiou et Boudiouling ;
- de l'AJS, de l'APROFES, du CLVF, de la RADDDHO, de l'ONG-Enfance et Paix etc. au titre des organisations de la société civile engagées dans la promotion des droits de tous les citoyens.

Cette communication a été accompagnée partout par la production et la diffusion de supports diversifiés et innovants adaptés aux différentes cibles de la communication.

Axée sur la levée des perceptions socioculturelles qui favorisent et perpétuent les discriminations et les VBG, cette communication ambitionne de produire le déclic chez le plus grand nombre, à faire prendre conscience que l'équité et l'égalité de droit et de chance sont consubstantielles à la justice que les communautés et chaque personne prêtent, à provoquer le rejet systématique de l'atteinte à l'intégrité physique et morale notamment des femmes et des filles, sous toutes leurs formes.

2.3.1 : Ligue d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif.



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication du projet, plusieurs activités ont été réalisées à savoir :

- ✦ **L'organisation de trois journées d'animation suivant une stratégie avancée pour vulgariser les services offerts aux victimes et potentielles victimes de VBG par les différentes structures compétentes dont la Boutique de Droit, le Point d'Écoute de l'ONG APROFES, la Maison de Justice, AEMO, le Service Régionale de l'Action sociale. Les localités ciblées se présentent comme suit :**
 - **Gaywick-Nguelou** dans le département de Guinguinéo au niveau de plusieurs sites (école, cérémonie de mariage, un campement Peuhl nomade et mairie). Plusieurs catégories d'acteurs ont été touchées par ces visites : (i) 200 élèves qui ont pu participer au débat sur la violence notamment en milieu scolaire avec ses conséquences sur l'achèvement des études des filles, la discrimination entre ethnies, les maltraitements d'enfants etc., (ii) 100 adultes hommes et femmes, 10 élus
 - **Kakone** dans le département de Kankabé où l'activité s'est déroulée au CEM, au marché et au Poste de Santé de santé commune. Les discussions ont porté principalement sur la nécessité de briser le silence en cas de violence et les modalités de référencement des victimes.
 - **Dinguiraye** : le marché hebdomadaire (Lacina) connu pour son attractivité et sa dimension sous régionale a servi de cadre de sensibilisation sur les droits des femmes et des filles. Les interpellations et les témoignages recueillis ont porté sur les voies et moyens pour accéder aux

services d'offre, la violence conjugale, le mariage d'enfant, la maltraitance de jeunes tablés et le défaut de pièces d'état civil.

Ces activités ont permis de mettre en place une coalition régionale autour de la lutte contre les VBC et la prise en charge des victimes.

- ✦ **L'organisation de trois sessions de dialogues communautaires sur les violences faites aux femmes et aux filles respectivement dans les communes de Ndiayene Sirakh (Département de Thiès) de Sam Ndiaye (Département de Guédiawaye), de Pikine Nord (Département de Pikine) et de Thiéty (Département de Kolda).**



Ces activités ont impliqué différents réseaux de femmes : les bénéficiaires de bourses économiques du PAREM, les membres de l'Union des Groupements Féminins (UGFF), de Pikine-Est, les filles leaders de Thiéty et le Centre Conseil ADO (CCA) de Kolda.

- ✦ **L'organisation d'une séance de mobilisation scolaire sur les violences et la protection des droits de femmes et des filles au CEM de DIENDE en collaboration avec le Collectif des Chefs d'Établissement du Moyen et du Secondaire du Département de Sédhiou et de l'antenne régionale de la RADDHO.**

Ont pris part à cette activité plus de 300 personnes composées d'élèves, de parents d'élèves, de leaders religieux, d'enseignants et de membres du CDPE, de représentant-e-s des organisations de la société civile etc.



- ✱ La vulgarisation de l'Agenda national de la Jeune Femme (2021-2025) dans la région de Sédihiou avec la Direction de la Famille et des Groupes Vulnérables (DFPGV) à travers la distribution de kits d'hygiène menstruelle lavables



Les stratégies avancées, les différentes sessions de dialogues communautaires ont touché près de 3 000 personnes et ont provoqué une réelle prise de conscience des problématiques liées aux droits des femmes et des filles et de la violence à leur égard.



A travers ces activités, divers supports de communication ont été largement diffusés.

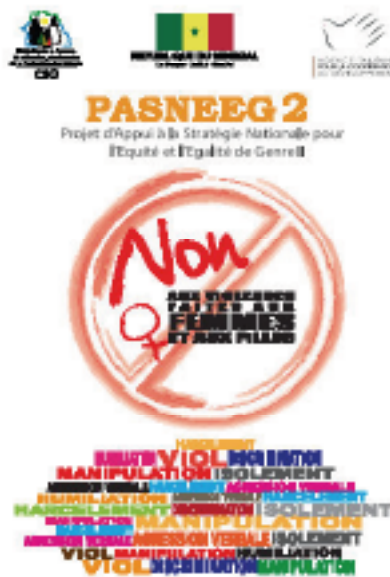
Dans la même dynamique, le Projet a procédé à

- ✦ l'acquisition de l'ouvrage intitulé « La femme, un trésor » de Mbaye Birme DIOUF, un livre hommage pour la femme. Ledit ouvrage constitue un support important à la vulgarisation des droits fondamentaux des femmes.
- ✦ La contribution à l'organisation, aux côtés de la DPDE, de la Semaine Nationale de l'Enfant conformément aux recommandations de synergie interne formulées par le dernier Comité national de Pilotage du projet ;

- ✦ Participation 4ème Edition Gingembre littéraire une plateforme d'échange sur le vivre ensemble ;

Il s'agit d'une série de conférences et d'activités culturelles initiée par L'association Continent Premier et intitulée « Gingembre du Sénégal » dont la thématique générale a porté sur « VIVRE ENSEMBLE : Médias et Cohésion Sociale »

Le projet a ainsi participé à la conférence sur le rôle préventif des médias contre la violence et l'agression.



- ✦ organisation en partenariat avec l'Office National des Pupilles de la Nation (ONPN d'une session de sensibilisation au profit de 36 jeunes pupilles (filles et garçons) âgés entre 15 et 18 ans) dans le cadre d'une colonie de vacances sous le thème : « Collectivités éducatrices et nouvelles approches de la citoyenneté ».
- ✦ Atelier de sensibilisation sur l'éducation numérique en faveur des adolescents pupilles de la nation. Il a été réalisé avec la Cellule d'Appui à la Protection des Enfants (CAPE) et l'ONPN et a permis de (i) renforcer les capacités des pupilles sur l'utilisation de l'internet, des réseaux et du numérique ; (ii) vulgariser le portail de signalement en ligne d'abus sexuel des enfants ; (iii) sensibiliser les pupilles sur la préservation de leur réputation numérique et sur la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre via les TIC.

2.3.2 : Ligne d'action 3.3 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre.

Les réalisations de cette ligne d'action concernent :

- ✦ L'organisation de deux fora pédagogiques avec le Collectif des Chefs d'Établissement des départements de Sédléou (COCED Sédléou) et de Bounkiling sur le genre, les droits humains des filles et la lutte contre les VBG (particulièrement les mariages en milieu scolaire).

Ces activités ont concerné respectivement 38 Chefs d'établissement à Sédléou et 25 à Bounkiling. A l'issue de ces ateliers, de larges et solides coalitions d'acteurs ont été construites autour de la prévention des mariages d'enfants et des violences en milieu scolaire qui ont donné lieu à des Plans d'action élaborés par les parties prenantes.

Dans le cas de la mise en œuvre des plan d'action, certains chefs d'établissement ont développé des initiatives de prise en charge desdits problèmes notamment liés à la précarité, aux pratiques traditionnelles néfastes et à la violence faites aux filles qui sont autant de freins à l'achèvement de leurs études : mise en place de cadres au sein des établissements (point focal genre, service social etc.) dissémination des compétences en matières de promotion des droits

humains, de prévention des VBG en milieu scolaire et de prise en charge des élèves qui en sont victimes à travers des sessions de sensibilisation et l'assistance aux élèves en situation de précarité.

- ✱ **Organisation d'un camp de sensibilisation et de mobilisation sur la promotion des droits des femmes et des filles, la lutte contre les violences avec les Eclairieurs et Eclairieuses (EEDS) de Rufisque**



PASNEEG 2
Projet d'appui à la stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre II

Non
PAS NEUF
FEMMES
ET AUX FILLES

Camp de sensibilisation et de mobilisation sur la promotion des droits des femmes et des filles et la lutte contre les violences à Rufisque
Samedi 24 Septembre 2022

Il s'agit d'une activité inscrite dans le but de contribuer à l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles à travers l'implication de plateformes associatives. Elle a permis de réunir plus 150 jeunes du mouvement à finalité résidents à Dakar (Eclairieurs et Eclairieuses du Sénégal, Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes (CV-AV), Scouts et Guides), pour échanger sur les problématiques des droits humains et de VBG et de les impliquer dans la prévention des toutes sortes de violences et la dénonciation des auteurs en collaboration avec les structures de prise en charge de victimes de VBG

- ✱ **Organisation d'une session de formation en partenariat avec le Centre de Recherche et d'Essai et de Guédiawaye**

Le Projet a collaboré avec le Centre de Recherche et d'Essai de Guédiawaye structure mise en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour soutenir l'employabilité des jeunes et des femmes. C'est ainsi que du 19 septembre au 1^{er} octobre 2022, le CRE a déroulé un programme gratuit de formation intitulé : Programme de Promotion de l'Autonomisation des Jeunes et des Femmes axées sur les numériques.

Composé de plusieurs ateliers de formation et d'encadrement dans le domaine des TIC, de l'Agralimentaire et de l'artisanat (sérigraphie), le programme visait à renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des jeunes et des femmes de la banlieue. Les 223 participants dont 157 femmes et 66 jeunes ont pu bénéficier de 3 jours de session en Genre, Droits humains et leadership entrepreneurial pour une meilleure implication dans la promotion des droits des femmes et des filles et la lutte contre les violences.

A l'issue de la formation, les bénéficiaires ont pu produire à partir des différentes connaissances acquises divers supports de communication et contenus audiovisuels avec des messages et images contre les violences.



II.4. Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés.

2.4.1. : Mettre en place les instances de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet

Pour cette ligne d'action, les réalisations portent sur l'atelier de finalisation du rapport bilan du PASNEEG 2021 et de planification des activités du plan de travail annuel (PTBA) de 2022, l'organisation de la mission de supervision conjointe des activités du PASNEEG aux boutiques de droit de Fikine et de Kackack, avec la Vice-Ministre Italienne des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale ainsi que la prise en charge de l'atelier d'analyse diagnostique et de formulation du cadre stratégique de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement du MFPPE.

2.4.2. Ligne d'action : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet

Cette ligne d'action concerne principalement les dépenses liées au fonctionnement du Projet. Elle a permis de prendre en charge les dépenses ci-après :

■ Les dépenses de personnel ;

■ La prise en charge des frais administratifs notamment les frais de communication, la prise en charge de l'assurance maladie du personnel et de leurs ayant droit

III. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Sur un budget de 534 071 537 FCFA pour la période passée sous revue, les engagements s'élevaient à 248 867 322 FCFA, soit 47 % de taux d'engagement, pour une exécution financière de 46% (soit 245 588 155 FCFA) de décaissement.

Les réalisations ci-après ont été enregistrées au regard de chaque composante :

Pour la composante 1

Pour un budget de cent trente et un millions trente-cinq mille six cent quatre (131 035 604) FCFA, sur la période passée sous revue, les lignes d'action liées à cet effet ont connu des réalisations d'un montant de onze millions deux cent trente-neuf mille huit cent vingt-six (11 239 826) FCFA, soit un taux d'exécution de 9%.

Pour la composante 2, le budget 2022 s'élève à cent soixante-dix-neuf millions six cent trois mille quatre cents (179 603 400) FCFA. Les décaissements portent sur la somme globale de quatre-vingts millions sept cent vingt-huit mille huit cents (80 728 800) FCFA, (soit un taux d'exécution de 45%).

Pour la composante 3 sur un budget de quatre-vingt-deux millions trois cent trente-deux mille deux cents (92 332 200) FCFA, les décaissements, dans la période sous revue, s'élevaient à quarante millions cinq cent quarante-quatre mille cinq cent trente (40 544 530) FCFA, soit un taux d'exécution 44%.

Composante 4, pour un budget de cent trente et un million cent mille huit cent trente Trois (131 100 833) FCFA, elle a connu des décaissements d'un montant cent seize millions six cent dix mille sept cent quarante-cinq (116 610 745) FCFA, soit un taux d'exécution de 89%.

IV. CONTRAINTES

L'exécution des activités du PTA 2022 a été ralentie par les contraintes liées à un environnement pollué par le viciieux débat sur la notion de genre et les concepts liés.

L'année 2022 a également été marquée par un contexte pré et post électoral qui n'a pas favorisé une visibilité sur les acteurs cibles plaider, du fait du renouvellement de presque toutes les instances de décisions : Collectivités territoriales, Assemblée nationale, Haut Conseil pour les Collectivités territoriales. Ce qui n'a pas été propice pour la conduite de dialogue de politique en faveur de la promotion des réformes envisagées. La mise en œuvre de la composante 1 en a ainsi profondément souffert.

Par ailleurs, il est à noter les lenteurs notées dans la transmission du rapport final de l'audit qui a retardé la mise en place des fonds de la dernière tranche.

V. PERSPECTIVES D'ACTION

En raison des résistances notées avec le débat viciieux sur le genre et les concepts liés, il s'avère nécessaire de trouver d'autres stratégies de mitigation dans notre approche de prise en charge holistique des besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes et des filles. A cet effet, tirant les leçons d'expériences acquises et de bonnes pratiques développées dans certains pays, il y a lieu de procéder à un aménagement budgétaire de certaines lignes d'actions. Au regard du leadership très assumé par le Ministère dans la prise en charges des victimes de VBG et à la suite de la mise en place Centre d'Écoute « WALLU Allo 116 » la réalisation d'un Centre de prise en charge holistique des victimes de violence dans une région cible pourrait être une des perspectives de cette réallocation budgétaire.

Au regard des résultats particulièrement satisfaisants du projet pilote de filets productifs communément appelée bourse économique et confirmé récemment par l'étude sur l'évaluation formative de ce mécanisme d'intervention reconnus comme un levier d'inclusion sociale et d'autonomisation économique, le Projet envisage de mettre à l'échelle dans les zones cibles.

Par ailleurs, le démarrage du PASNEEG II est intervenu dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences en termes de restrictions de déplacement et de rassemblement, de mise en place tardive des fonds au mois de juin 2020 et de l'Unité de Gestion en juillet. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire de penser à un réaménagement budgétaire pour prendre en compte ces différents paramètres .

RAPPORT D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE : ANNEE 2022							
BREF	Résultats et lignes d'action de PTA	Activités	Exécution financière		Exécution technique	Ecart	Commentaires
			PTA 2022	%			
<p>Résultat 1 : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adaptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.</p>							
<p>Ligne d'action 1.1 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entrainées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale</p>	1.1.1 : Ateliers techniques de rédaction de textes de loi	0	275 526	0%	Sans objet	Sans objet	
	1.1.2 : Séminaires d'analyse des sources crues (code du travail, code minier, PNR, IPRRS, etc.)	5 000 000	0	0%	0%		
	1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes (Ministère de la Justice, Comité technique, etc.)	5 272 604	0	0%	0%		
	1.1.4 : Ateliers de partage sur les initiatives de réformes	0	0	Sans objet	Sans objet		
	1.1.5 : Capitalisation des bonnes pratiques au niveau national et international	8 000 000	0	0%			
<p>Ligne d'action 1.2 : Mener le plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CBSR, HCCJ, Gouvernement...)</p> <p>pour l'adoption des réformes et leur application effective</p>	1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réformes juridiques	7 000 000	0	0%	20%		Exécuté en lien avec la campagne de lutte contre les VBG
	1.2.2 : Renforcement de capacités des décideurs sur les initiatives de réforme	10 000 000	0	0%	0%		
	1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réforme	8 000 000	0	0%	0%		

Résultats et lignes d'action du PTA	Activités	PTA 2022	Exécution financière		Exécution technique	Ecart	Commentaires	
			Montant	%				
Ligne d'action 1.1 : Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, tank-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques	1.1.1 : Elaboration/réactualisation de la stratégie de plaidoyer et de sensibilisation sur les réformes.	0	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet		
	1.1.2 : Campagnes d'information et de sensibilisation sur les réformes	7 000 000	0	0%	20%	20%	Participation technique du projet dans le cadre de la plateforme de plaidoyer	
	1.1.3 : Atelier de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réformes.	10 000 000	0	0%	0%	0%		
	1.1.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de jeunes, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, parajuristes/ APDC et autres relais, etc.	7 000 000	0	0%	0%	0%		
	Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local	1.4.1 : Ateliers de renforcement de capacités des acteurs et partenaires institutionnels.	13 000 000	0	0%	30%	30%	Acteurs de Séhoun renforcés dans le cadre de l'élaboration des PDC mais ressources tirées de l'activités 1.4.3
		1.4.2 : Elaboration d'une stratégie RSG au niveau national et local	0	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
		1.4.3 : Accompagnement de trois collectivités territoriales dans la RSG.	41 763 000	4 539 900	20%	50%	+30%	
		1.4.4 : Ateliers de partage et de discussion.	5 000 000	0	0%	Sans objet	Sans objet	
	Ligne d'action 1.5 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 1.		4 000 000	2 424 400	61%	100%	27%	
	TOTAL RESULTAT 1		131 035 604	11 239 826	9%	20%	4%	
Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes des violences de VBG est renforcée.								
Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences	2.1.1 : Enquêtes sur la situation de référence des VBG dans les zones ciblées (état de lieux/études diagnostiques sur les VBG, cartographie des opportunités d'accès au travail etc. pour les victimes et survivants; Famille et VBG) et autres types de vulnérabilités liées au Covid-19	0	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet		
	2.1.2 : Etude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'office)	15 000 000	0	0%	30%	30%	TDR élaboré, partenaire institutionnel identifié, offre technique validée, offre financière en étude	

Résultats et lignes d'action du PTA	Activités	PTA 2022	Exécution Budgétaire		Exécution technique	Ecart	Commentaires
			Montant	%			
Ligne d'action 2.2 : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge judiciaire des VBG	2.2.1 : Renforcement de partenariat avec les acteurs clés de la chaîne de prise en charge et mise en réseau des parties prenantes	5 000 000	0	0%	%		
	2.2.2 : Renforcement de capacités des acteurs clés de la chaîne de prise en charge des VBG	11 818 000	0	0%	0%		
	2.2.3 : Réhabilitation/équipement/ appui au fonctionnement/renforcement de l'offre de services judiciaires (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	23 450 000	34 000 000	145%	100%	+45%	Paiement en 2022 de l'appui à l'offre de services au victimes de VBG semestre 2 2021)
	2.2.4 : Appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG	20 000 000	16 607 500	83%	50%	-33%	
	2.2.5 : Elaboration d'un plan de gestion et de mise en œuvre des boutiques de droit	0	0	0%	0%	0%	
	2.2.6 : Orientation coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/casual-transfert dans le cadre de la justice Criminelle	14 935 400	17 952 000	120%	70%	+20%	Avancement avec la MERCAT
	2.3.1 : Partenariat avec le Ministère de la Justice pour une meilleure prise en charge des victimes de violences (capitalisation des initiatives existantes, maisons de justice, boutiques de droit, CEDAV, bureaux d'écoute, etc.)	7 000 000	0	0%	0%	0%	
	2.3.2 : Sessions de renforcement des capacités des acteurs ministériels et autres ONG partenaires	10 000 000	0	0%	0%	0%	
	2.4.1 Partenariat avec des écoles de formation (ISSEA, CESTI, ENTSS, ENDS, ENA, ENISAB, etc.) pour une meilleure intégration des questions de genre et VBG dans les curricula pédagogiques et itinéraires de recherche	5 400 000	3 680 000	68%	50%	2%	
	2.4.2 Production d'outils pédagogiques, manuels et guides	6 000 000	0	0%	0%	0%	

Résultats et lignes d'action du PTA	Activités	PTA 2022	Exécution financière		Exécution technique	Ecart	Commentaires
			Montant	%			
Ligne d'action 2.5 : Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG	2.4.3 Renforcement des capacités de magistrats, notaires, autres officiers de police judiciaire, procureurs, personnel soignant etc.	12 000 000	0	0%	0%	0%	
	2.4.4 Sessions de formation et de perfectionnement des étudiants chercheurs ciblés	6 000 000	1 350 000	23%	0%		
	2.5.1 : Modernisation des outils de collecte des données	8 000 000	0	0%	0%		
	2.5.2 : Création/ Renforcement d'une base de données normalisée sur les VBG au niveau national et local	10 000 000	0	%	0%		
	2.5.3 : Renforcement de capacités sur le système d'information sur les VBG	19 000 000	12 000 000	63%	63%	0%	
Ligne d'action 2.6 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 2		6 000 000	4 234 300	71%	100%	+20%	
TOTAL RESULTAT 2		179 603 400	94 878 800	53%	47%	-4%	
Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.							
Ligne d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif avec la promotion du concept de déviance positive à titre pilote	3.1.1 : Élaboration, réactualisation et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte covid-19	16 000 000	14 653 000	92%	100%	6%	
	3.1.2 : Confirmer de supports de communication	9 686 500	10 033 200	104%	100%	25%	
	3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignants, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les pairs juridiques) notamment dans le cadre de la riposte covid-19	15 000 000	12 740 950	85%	100%	10%	
	3.1.4 : Programme cible sur la lutte contre les VBG et la promotion des exemples positifs de femmes	9 000 000	0	%			

Résultats et lignes d'action du PTA	Activités	PTS 2022	Exécution financière		Exécution technique	Ecart	Commentaires	
			Montant	%				
Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignants, acteurs institutionnels, médias, etc..) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre	3.1.5 : Partenariat Médias (émissions radio/TV, diffusions de spots, etc.)	7 500 00	0	26%	30%	4%		
	3.2.1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des cibles	9 333 000		0%	0%	0%		
	3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, de femmes, d'enseignants, APDC, Conseils de quartiers et autres relais notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	5 000 000	2 764 000		55%	0%	0%	
	3.2.3 : Création/renforcement/ animation de plateformes d'échanges et d'information dans les médias, réseaux sociaux, etc.	5 061 000	1 810 000		36%	0%	0%	
	3.2.4 : Organisation de forums pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	5 000 000	3 775 000		76%	100%	1%	
	3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, bandes dessinées au niveau des écoles, instituts de formation, communautés, etc. notamment dans le cadre de la riposte contre le Covid-19	6 770 700	0		0%	0%	0%	
	TOTAL RESULTAT 3		4 000 000	1 552 000	39%	%	33%	
	TOTAL RESULTAT 3		92 331 700	52 049 150	56%	%	%	
	Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés							
	Ligne d'action 4.1 : Mettre en place les instances de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet	4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage	2 700 000	2 137 545	79%	100%	21%	
4.1.2 : Mise en place et animation d'un Comité Scientifique		6 000 000	4 843 000	81%	100%	0%		
4.1.3 : Reunions sectorielles, Rapport bilan, reunions à mi-parcours, supervision conjoints, évaluation		9 000 000	5 250 200	58%	100%	0%		
4.1.4 : Alignement, harmonisation sur les cadres de référence stratégiques (ODD, Cadre de Coopération Pays Habité-Sénégal), OCDE, UEMOA, PSB, etc.)		6 000 000	0	0%	0%	0%		
4.1.5 : Alignement et Partenariat entre les Institutions de Recherche-Action/Formation et OSC du nord et du sud sur l'appui/financement des questions liées à l'équité et l'égalité de genre, aux VBG, etc.		8765 000	7 465 000	85%	100%	17%		

Résultats et lignes d'action du PTA	Activités	PTA 2022	Exécution budgétaire		Exécution technique	Ecart	Commentaires
			Montant	%			
Ligne d'action 4.2 : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet	4.2.1 : Salaires et honoraires du Personnel UGP	75 000 000	75 000 000	100%	100%	0%	
	4.2.2 : Acquisition véhicule	0	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	4.2.3 : Assurance, carburant et maintenance véhicules	2 900 000	2 900 000	100%	100%	0%	
	4.2.4 : Manuels de procédures administratives, financières et comptables et manuels techniques	0	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	4.2.5 : Elaboration et développement d'un dispositif de suivi évaluation	5 000 000		0%	0%	0%	
	4.2.6 : 4.2.6 Frais administratifs et de téléphone (assurance malade)	12 450 000	12 450 000	100%	100%	0%	
	4.2.7 : Audit	3 285 833	6 565 000	200%	100%	0%	
TOTAL RESULTAT 4		131 100 833	116 610 745	89%	79%	0%	
TOTAL PROJET		534 071 537	274 778 521	51%			

ANNEXE 1 : R 2 : RAPPORT D'EXECUTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Programme de Travail annuel (PTA) 2022														
Ligne d'action	Activités	Budget projet (A)	Budget PTA 2022 (B)	Budget Total du Projet (C) = (A+B)	Disponibilité sur		Engagement sur		Exécution sur PTA					
					Budget PTA (B) = (B) - (C)	Budget PTA (B) = (B) - (C)	projet		Exécution					
							Montant (D) = (B) + (E)	Taux = (F) / (D) * 100%	Montant (G)	Taux = (H) / (G) * 100%				
Tableau 1 : Les initiatives de réflexion participative, incitatives/autonomes et budgétaires favorables à l'équité et l'agilité de genres sont identifiées, structurées, adoptées et mises en œuvre selon les principes d'appropriation.														
Ligne d'action 1.1 : Stimuler les initiatives locales à soutenir le processus de réflexion participative autonome des femmes et des hommes au sein des communautés locales et des institutions locales	1.1.1 : Ateliers techniques de réflexion de haut niveau	6 000 000	0	6 000 000	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0%
	1.1.2 : Séminaires d'analyse des autres outils (canevas de travail, table ronde, FOM, IMPER, etc.)	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100%	0	0	0	0%	0	0	0%
	1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des jeunes personnes (Membres de la Jeunesse, Comité technique, etc.)	10 000 000	4 727 286	5 272 714	4 997 076	5 003 923	96%	30%	373 326	373 326	97%	0	0	0%
	1.1.4 : Ateliers de travail sur les initiatives de réflexion	14 000 000	0	14 000 000	0	0	0%	0%	0	0	0%	0	0	0%
	1.1.5 : Capitalisation des bonnes pratiques en matière de réflexion	8 000 000	0	8 000 000	8 000 000	8 000 000	100%	0%	0	0	0%	0	0	0%
Ligne d'action 1.2 : Mettre la réflexion participative des communautés locales, CERS, EOCCT, Gouvernement... pour l'adoption des réflexions et leur application effective	1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réflexions participatives	15 000 000	0	15 000 000	7 000 000	7 000 000	47%	0	0	0	0%	0	0	0%
	1.2.2 : Renforcement de capacités des dirigeants sur les initiatives de réflexion	15 000 000	0	15 000 000	10 000 000	10 000 000	67%	0	0	0	0%	0	0	0%
	1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réflexion	8 000 000	0	8 000 000	8 000 000	8 000 000	100%	0%	0	0	0%	0	0	0%
Ligne d'action 1.3 : Appuyer les communautés locales, CERS, EOCCT, Gouvernement... pour les initiatives de réflexion et de mobilisation	1.3.1 : Incubation/accréditation de la stratégie de plaidoyer et de mobilisation sur les réflexions	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0%
	1.3.2 : Campagnes d'information et de mobilisation sur les réflexions	18 000 000	4 467 968	13 532 032	6 961 015	4 467 068	33%	0	0	0	0%	0	0	0%
	1.3.3 : Ateliers de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réflexions	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100%	0%	0	0	0%	0	0	0%
	1.3.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de genre, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, programmes APDC et autres clubs, etc.	15 000 000	0	15 000 000	7 000 000	7 000 000	47%	0	0	0	0%	0	0	0%

Lignes d'actions	Activités	Budget projet (A)	Budget PTA 2022 (C)	Budget Total des Projets (B) = (A-B)	Disponibilité sur		Engagement sur		Exécution Financière et budgétaire des mandats			
					Budget PTA (C) - (E)	Mandat (F) = (B) + (E)	Taux = (F) / (A)	Engagements		Mandats		
								Mandat (F)	Taux = (F) / (A)	Mandat (F)	Taux = (F) / (A)	
1.4.1 : Actions de renforcement de capacités des services et partenaires institutionnels.		20 000 000	13 000 000	20 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.4.2 : Renforcement d'un stratégie NSG en services nationaux et local.		13 500 000	0	1 400 000	11 500 000	85%	0	0%	0	0%	0	0%
1.4.3 : Appui à l'accompagnement des bénéficiaires territoriaux dans la mise en œuvre des services nationaux et local.		50 000 000	41 968 000	86 761 375	11 838 325	13%	8 339 900	20%	8 339 900	20%	8 339 900	20%
1.4.4 : Actions de renforcement des services nationaux et local.		5 000 000	3 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Lignes d'actions 1.3 : Appui-canal et Secteur des Recettes 1		10 000 000	4 000 000	6 815 000	5 609 400	56%	5 609 400	61%	5 609 400	61%	5 609 400	61%
TOTAL RENFORCEMENT DES SERVICES		264 900 000	27 157 000	237 743 222	119 795 778	24%	22 239 826	9%	22 239 826	9%	22 239 826	9%
Resumé 2 : L'offre des services de soins en charge intégrés et budgétaires des victimes des VBG et toxicomanes												
Lignes d'actions 2.1 : Mise en œuvre des stratégies pour les services et interventions pérennes qui ont un impact sur les victimes		23 000 000	0	23 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.1.1 : Renforcement des capacités des services pour les victimes (budgétaires de santé, services de justice, autres services d'offices)		5 000 000	13 000 000	5 000 000	15 000 000	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.1.2 : Renforcement des capacités des services de la chaîne de soins en charge des VBG		9 000 000	3 000 000	9 000 000	0	56%	5 000 000	56%	5 000 000	100%	5 000 000	100%
2.1.3 : Renforcement des capacités des services de la chaîne de soins en charge des VBG		21 000 000	11 818 000	21 000 000	11 818 000	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Lignes d'actions 2.2 : Appui à la mise en œuvre des services de soins en charge des VBG		64 000 000	23 430 000	39 430 000	47 350 000	74%	47 350 000	74%	47 350 000	98%	34 000 000	143%
2.2.4 : Appui à la mise en œuvre des services de soins en charge des VBG		38 000 000	20 000 000	38 000 000	3 982 500	44%	16 607 500	44%	16 607 500	83%	16 607 500	83%

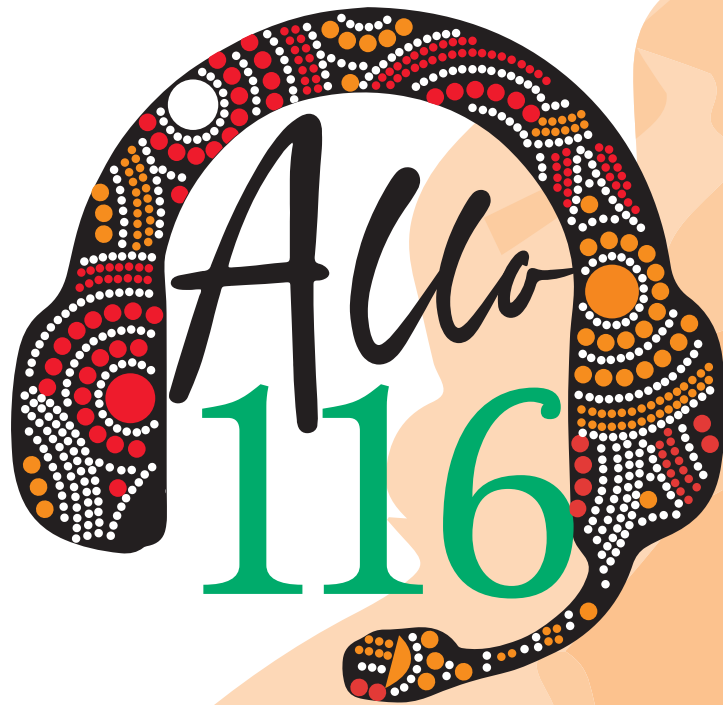
Ligne d'action	Activités	Budget projet (A)	Budget PTA 2022 (C)	Budget Total du Projet (D) = (A+B)	Théorisation sur		Engagement sur		Estimation de PTA			
					Budget PTA (E) = (C) - (G)	Budget PTA (E) = (C) - (G)	Montant (F) = (D) + (G)	Taux = (F) / (D) * 100%	Engagements		Mises en œuvre	
									Montant (G)	Taux = (G) / (D) * 100%	Montant (H)	Taux = (H) / (D) * 100%
	2.2.5 : Réalisation d'un plan de gestion et de suivi des réalisations des bénéficiaires de droit	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0%	0	0%			
	2.2.6 : Organisation d'un séminaire de concertation des VBG pour leur réorientation, notamment par rapport à leur rôle dans le cadre de la région Centre-Val de Loire	30 000 000	14 923 400	16 983 400	133 400	17 816 800	93%	14 883 400	59%	17 923 400	120%	
Ligne d'action 2.3 (Total des actions financées par le Ministère de la Justice pour son soutien) : 7 000 000	2.3.1 : Participation aux Micro-Initiatives de la Justice pour son soutien (projets de soutien des victimes de violences conjugales) et des initiatives associatives, notamment de justice, de médiation de droit, CEDAF, etc.)	15 000 000	0	15 000 000	7 000 000	0	0%	0	0%			
	2.3.2 : Soutien de renforcement des capacités des actions volontaires et autres ONG par l'État	23 000 000	10 000 000	23 000 000	10 000 000	0	0%	0	0%		0%	
Ligne d'action 2.4 (Total des actions financées par le Ministère de la Justice pour son soutien) : 9 000 000	2.4.1 Participation avec des acteurs de formation (ESMA, CESTI, HNTS, ENDSA, ENA, ENGSA, etc.) pour les initiatives associatives et autres de soutien des victimes de violences conjugales	9 000 000	3 400 000	5 930 000	1 720 000	4 730 000	73%	3 680 000	68%	3 680 000	68%	
	2.4.2 Renforcement d'outils pédagogiques, matériels et logiciels	10 000 000	6 000 000	10 000 000	6 000 000	0	0%	0	0%		0%	
	2.4.3 Renforcement des capacités de médiation, soutien, autres actions de justice judiciaire, pénitentiaire, par exemple, etc.)	28 000 000	12 000 000	28 000 000	12 000 000	0	0%	0	0%		0%	
	2.4.4 Soutien de formation et de renforcement des capacités des acteurs de justice	18 000 000	6 000 000	18 000 000	4 830 000	1 330 000	8%	1 330 000	27%	1 330 000	27%	
Ligne d'action 2.5 (Total des actions financées par le Ministère de la Justice pour son soutien) : 8 000 000	2.5.1 : Participation des outils de collecte des données	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	0%	0	0%		0%	
	2.5.2 : Création/ Renforcement d'un lieu de données associatives sur les VBG en soutien national et local	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0	0%	0	0%		0%	

Ligne d'action	Activités	Budget PFA 2022				Budget PFA 2023				Evolution Prévisions et budgetaire des sommes			
		Budget projet (A)	Budget initial révisé en 31/12/2021 (B)	Budget PFA 2022 (C) = (A) - (B)	Budget Total du Projet (D) = (A)+(C)	Budget PFA (E) = (C) - (F)	Montant (F) = (D) + (E)	Evolution des PFA		Taux = (F) / (E)	Evolution des PFA		
								Montant (G)	Taux = (G) / (F)		Montant (H)	Taux = (H) / (G)	
	2.5.3 : Renforcement des capacités sur les systèmes d'information sur les VBG	19 000 000	0	19 000 000	7 000 000	13 000 000	67%	13 000 000	67%	12 000 000	63%	12 000 000	63%
	2.6 : Appui commun et Service de l'ambat.2	16 182 000	4 996 000	6 000 000	1 710 700	9 193 900	37%	4 289 300	71%	4 289 300	71%	4 289 300	71%
	TOTAL RENFORCEMENT	352 000 000	45 521 200	279 662 000	396 478 000	236 259 000	36%	236 259 000	36%	236 259 000	63%	236 259 000	63%
Tableau 3 : Les communications et la sensibilisation sur les initiatives de genre et les initiatives de femmes et des filles sont y compris en sommes investissables et communication.													
		3 000 000	11 021 000	16 000 000	7 633 670	19 987 730	33%	8 366 330	37%	14 033 000	92%	14 033 000	92%
	3.1.1 : Renforcement/actualisation et mise en œuvre de plans de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte covid 19	17 900 000	3 338 500	9 666 300	-366 700	13 366 900	70%	10 033 200	104%	10 033 200	104%	10 033 200	104%
	3.1.2 : Coopération de supports de communication	3 000 000	5 811 500	13 000 000	7 277 000	13 634 300	30%	7 723 000	31%	13 790 930	83%	13 790 930	83%
	3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignants, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les para-juristes)notamment dans le cadre de la riposte covid 19	10 000 000	1 400 000	9 000 000	9 000 000	1 000 000	10%	0	0%	0	0%	0	0%
	3.1.4 : Engagements réalisés sur la lutte contre les VBG et la promotion des messages positifs de femmes	25 000 000	18 500 000	7 300 000	14 300 000	10 300 000	42%	10 300 000	42%	10 300 000	42%	10 300 000	42%
	3.1.5 : Programme Médias (radios, TV, diffusion de spots, etc.)												

Lignes d'actions	Activités	Budget projet (A)	Régional Budget attribué au L10102801 (B)	Budget FTA 2022 (C)	Financement par		Estimation Financière de l'évaluation des résultats					
					Budget Total du Projet (D) = (A+B)	Budget FTA (E) = (C) - (C)	Engagement sur projet		Décaissements		Taux = (F) (G) * 100 = (H) + (I)	
							Montant (F) = (D) + (E)	Taux = (F) + (G)	Montant (G)	Taux = (G) * 100 (H)		Montant (H)
Lignes d'actions 3.2 : Renforcer les capacités en matière de production des aliments, l'innovation et de leadership des femmes (Généralistes, communautaires de base, CSC, micro-entreprises, petites entreprises, etc.) en vue de la commercialisation de leurs produits et services dans le marché local et de leur engagement contre les facteurs de discrimination et de violence basés sur le genre	3.2.1 : Élaborer et mettre en œuvre des plans de suivi-évaluation des entreprises des Gènes	24 300 000	4 978 258	9 333 000	19 233 030	4 613 000	9 697 330	40%	4 721 000	31%	4 721 000	51%
	3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, les femmes, d'entreprises, APEC, Comité de gestion et autres, y compris notamment dans le cadre de la signature Covid-19	14 000 000	5 181 758	5 000 000	8 818 230	2 236 000	7 945 730	37%	2 764 000	33%	2 764 000	33%
	3.2.3 : Co-implémentation d'activités de planification d'activités et d'infrastructures dans les unités, petites entreprises, etc.	10 000 000	4 838 500	5 061 300	3 061 300	3 251 300	6 748 300	67%	1 818 000	36%	1 818 000	36%
	3.2.4 : Élaboration de plans stratégiques dans les unités, petites entreprises, etc.	14 000 000	1 572 258	5 000 000	12 427 730	1 233 000	5 347 230	38%	3 775 000	30%	3 775 000	30%
	3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, brochures éducatives en matière des droits, incidents de formation, communautaires, etc. notamment dans le cadre de la signature contre le Covid-19	10 000 000	3 215 000	6 770 700	6 783 000	6 770 700	3 213 000	33%	0	0%	0	0%
Lignes d'actions 3.3 : Coaching, appui-technique et Suivi de Rendement		10 000 000	3 992 000	4 000 000	6 008 000	2 448 000	5 544 000	33%	1 352 000	39%	1 352 000	39%
FOYAL BERTALAT		211 000 000	56 247 258	83 321 700	254 757 730	52 387 230	96 906 700	46%	49 744 530	44%	52 649 230	50%
Tableau 4 : Les contributions, la gestion, le partage stratégique et le suivi et évaluation sont essentiels												
Lignes d'actions 4.1 : Mettre en place les instances de partage et de suivi de la mise en œuvre du projet	4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de partage	10 000 000	3 817 846	2 700 000	6 382 934	363 453	5 734 391	38%	2 137 545	78%	2 137 545	78%
	4.1.2 : Mise en place et activation d'un Comité Évaluation	6 000 000	0	6 000 000	6 000 000	1 137 000	4 843 000	81%	4 843 000	81%	4 843 000	81%
	4.1.3 : Révision intermédiaire, Rapport bilan, suivi à mi-parcours, supervision continue, etc.	9 000 000	0	9 000 000	9 000 000	3 749 800	5 250 200	38%	5 250 200	38%	5 250 200	38%

Lignes d'actions	Activités	Budget projeté (A)	Budget total exécuté au 31/12/2021 (B)	Budget PFA 2022 (C)	Budget Total du Projet (D) = (A-D)	Budget PFA (E) = (C) - (E)	Engagement sur Budget			Exécution du PFA		
							Montant (F) = (B) + (E)	Taux = (F) / (A) * 100%	Régularisation		Exécution	
									Montant (G) = (F) - (E)	Taux = (G) / (F) * 100%	Montant (H) = (G) - (G)	Taux = (H) / (G) * 100%
Lignes d'actions 4.1 : Mettre en place les instances de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet (suite)	4.1.4 : Appui, accompagnement sur les cadres de référence stratégiques (CND, Centre de Coopération / Pays Rôle-Stratégique, OCDE, UEMEA, FSE, etc.) afin d'assurer l'implication d'acteurs et de services - institutions de la CSO-PLCP	9 000 000	235 000	6 000 000	8 765 000	6 000 000	235 000	3%	235 000	3%	0	0%
	4.1.5 : Appui et Participation entre les Institutions du Nord-Sud-Actives	9 000 000	0	8 765 000	9 000 000	1 300 000	7 465 000	83%	7 465 000	83%	7 465 000	83%
	4.2.1 : Suivre annuel du Programme URSP	275 000 000	112 500 000	73 000 000	112 500 000	0	187 500 000	67%	187 500 000	67%	73 000 000	100%
	4.2.2 : Appuis aux véhicules	23 000 000	29 504 000	0	23 000 000	0	20 524 000	91%	0	0	0	0
	4.2.3 : Appuis, entretien et maintenance véhicules	15 000 000	8 302 000	2 900 000	6 402 000	0	11 302 000	75%	2 900 000	100%	2 900 000	100%
	4.2.4 : Mécanisme de procédures administratives, Finances et comptables et matériels techniques	18 000 000	3 238 000	0	6 763 000	0	3 238 000	18%	0	0	0	0
	4.2.5 : Subventions et développement d'un appui de suivi institutionnel	9 300 000	0	3 000 000	9 300 000	5 000 000	0	0	0%	0	0	0
	4.2.6 : 4.2.6 Frais administratifs et de téléphonie (assurance mobile)	11 372 000	28 300 000	12 430 000	-13 037 000	0	36 830 000	323%	12 430 000	100%	12 430 000	100%
	4.2.7 : Audit	16 200 000	0	3 263 833	16 200 000	-3 279 167	6 363 000	41%	6 363 000	200%	6 363 000	200%
	TOTAL BUDGET 4		303 000 000	179 190 000	191 140 000	679 000 000	48 000 000	309 007 000	60%	110 010 000	60%	990 000 000
TOTAL PROJET		1 100 700 000	300 110 179	604 071 007	676 004 000	202 300 000	601 400 000	47%	249 300 000	47%	274 770 000	60%

Vous êtes **victime**
de **violence**
adressez vous à



**Numéro d'écoute et
d'orientation national
dédié aux femmes et
enfants victimes de
violence.**

- ▶ Anonyme
- ▶ Gratuit H24 7j/7
- ▶ Accessible via fixe
ou mobile

Ça suffit !!! na Dak Baa Mu Dal